

AFFAIRE N°22 - Autorisation d'ouvrir des classes primaires dans différentes écoles de la Ville.

LE MAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Monsieur l'Inspecteur de Saint-Denis III vient de me faire parvenir une proposition d'ouverture de classes à l'école de la Chamrière. Cette proposition porte sur :

- ouverture d'une classe à la rentrée de septembre 1978.
- ouverture de deux classes à la rentrée de février 1979.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, votre avis sur cette affaire.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOpte A L'UNANIMITE